

Concours du CAPES/CAFEP EXTERNE D'HISTOIRE et GÉOGRAPHIE 2019

ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE GÉOGRAPHIE

Sujet :

**Enseigner : « Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français,
à toutes les échelles »
en classe de troisième**

I. Éléments de présentation de la situation professionnelle

- **Document A** : Extraits du programme de géographie de cycle 4, classe de 3^{ème}, B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015, et de la fiche Eduscol.
- **Document B** : Manuel d'histoire-géographie, classe de troisième, Emilie Blanchard et Arnaud Mercier (dir.), Lyon, Le livre scolaire, 2016, p. 332-333.
- **Document C** : Manuel d'histoire-géographie, classe de troisième, Alain Prost et Christine Lecureux (dir.), Paris, Hachette, 2016, p. 265.

II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle

- **Document D** : Arnaud Brennetot, « Les géographes et la justice spatiale : généalogie d'une relation compliquée », *Annales de géographie*, 2011/2 (n°678), p. 115-134.
- **Document E** : Christophe Guilluy, « Les classes populaires ont été mises à l'écart », *20minutes*, 19 novembre 2018. [En ligne]

Document A : Extraits du programme de géographie de cycle 4, classe de 3^{ème}, B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015, et de la fiche Eduscol.

Extraits du programme

Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
Thème 2 : Pourquoi et comment aménager le territoire ? - Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles. - Les territoires ultramarins français : une problématique spécifique	Il s'agit de présenter aux élèves l'aménagement du territoire considéré comme une tentative des pouvoirs publics de compenser les inégalités entre territoires, qu'elles soient économiques, sociales, d'accès aux équipements publics. Ce thème permet de livrer aux élèves les bases des notions renvoyant à l'étude de l'aménagement de l'espace. Il permet notamment de les sensibiliser aux outils et acteurs de l'aménagement français et européen. Le sous-thème 1 est mis en œuvre à partir d'une étude de cas d'un aménagement local et/ou régional. Les approches de prospective territoriale sont particulièrement intéressantes pour sensibiliser les élèves à la portée de l'aménagement et aux débats qu'il suscite. L'étude de cas est mise en perspective aux échelles nationale et européenne. La démarche se prête à la réalisation d'un croquis de l'organisation du territoire national.

Extraits de la fiche Eduscol

Ce thème permet d'aborder les questions majeures suivantes, dans des termes qui ne sont évidemment pas ceux dans lesquels on les posera en classe.

- Les **disparités** et les **inégalités** au sein du territoire national s'accentuent à différentes échelles sous l'effet de **dynamiques internes et externes**. Le poids et l'attraction de certaines régions et des **métropoles**, mais également de certaines **interfaces**, littorales ou frontalières, sont renforcés. À plus grande échelle, certains **quartiers urbains**, en métropole et outre-mer, ne profitent pas de la métropolisation, de même que des **espaces ruraux** en voie de « désertification ». Toutefois, selon l'échelle choisie et l'indicateur mobilisé, apparaissent des nuances. Par exemple, les inégalités interrégionales de revenu moyen par habitant se sont fortement réduites en quelques décennies, mais connaissent parfois une forte augmentation aux échelles plus fines.
- L'un des enjeux repose sur la capacité à faire saisir que l'aménagement du territoire renvoie à un **objectif d'équité** entre les personnes et entre les territoires, une notion très vaste qui inclut par exemple la **politique de la ville** ou l'accès aux **transports** ou aux **services**. L'aménagement n'est donc pas seulement la construction de nouvelles infrastructures mais aussi le fait de repenser les liens — existants et futurs — entre le pouvoir central, les territoires locaux, et les citoyens. Cet impératif peut d'ailleurs être contradictoire avec celui de la **compétitivité des territoires**, qui se heurte souvent au principe d'équité et de réduction des inégalités.

Document D : Arnaud Brennetot, « Les géographes et la justice spatiale : généalogie d'une relation compliquée », *Annales de géographie*, 2011/2 (n°678), p. 115-134.

Des thèmes de plus en plus nombreux sont appréhendés sous l'angle de l'équité territoriale : la mobilité, l'accès aux services élémentaires (alimentation, santé, éducation, logement), la lutte contre l'inégalité des chances et les disparités de capacités face aux risques, la réduction de la pauvreté à toutes les échelles, le partage spatio-temporel des ressources, l'amélioration des conditions sociales du respect de soi. Depuis une quinzaine d'années, un courant plus critique de géographie sociale, inspiré par les idées de David Harvey et d'Henri Lefebvre, réinvestit la notion de justice spatiale pour dénoncer les excès géographiques du libéralisme et les discriminations dont souffrent certaines minorités, notamment au sein des espaces urbains, mais aussi pour proposer des visions alternatives de l'urbanité cherchant à concilier multiculturalisme et équité. [...]

En plein renouveau depuis le milieu des années 1990, la justice spatiale croise désormais une large gamme de thématiques : la cohésion urbaine mais aussi la mondialisation, la gouvernance, les risques, les espaces naturels. De leur côté, nombreux sont les philosophes à intégrer la dimension spatiale dans leur formulation du problème de la justice, insistant sur le rôle des frontières, des échelles ou sur les questions environnementales. Les différentes interprétations théoriques que ces travaux sous-tendent renvoient de plus en plus clairement à des courants géoéthiques distincts. Loin d'aboutir à discrépiter l'idée de justice, une telle diversité permet de mieux saisir l'étendue des implications idéologiques de la géographie.

Placer les préoccupations morales au cœur de l'investigation géographique donne la possibilité de participer à la discussion des questions éthiques que se posent les sociétés sur leur identité, leur dynamique ou leur rapport au monde. Cette contribution au débat public peut se faire sous la forme d'une démarche militante, consistant à placer le travail intellectuel au service d'une vision spécifique de la justice spatiale, ce que de nombreux chercheurs en sciences sociales n'hésitent plus à faire, y compris certains géographes d'ailleurs.

Face à la multiplication des prises de position divergentes, il devient cependant important de prendre en compte la pluralité des principes éthiques en présence. S'il reste très influent, l'utilitarisme économique coexiste dorénavant avec des normes éthiques concurrentes, marquées par les soucis d'équité ou de respect de la diversité. Pour faciliter le travail de positionnement intellectuel, les synthèses et les classifications proposées par David Smith au cours des années 1990 ont montré comment les principaux courants d'idées qui structurent le débat théorique (utilitarisme, marxisme, culturalisme, contractualisme...) pouvaient déboucher sur la formulation de conceptions différentes de la justice spatiale. Ce faisant, Smith a ouvert la voie à un champ de recherche prometteur : en ramenant les jugements éthiques qu'on peut exprimer vis-à-vis d'un territoire à quelques formes théoriques élémentaires, il devient en effet possible pour chacun de mettre à l'épreuve la pertinence et la cohérence de ses propres préférences en matière de justice spatiale tout en prenant la mesure de ce qui le rapproche ou le différencie des autres.

Document E : Christophe Guilluy, « Les classes populaires ont été mises à l'écart », *20minutes*, 19 novembre 2018. [En ligne]

Retrouvez-vous dans les « gilets jaunes » l'incarnation de la France périphérique ?

Complètement. Mon sujet d'étude, c'est le socle de la classe moyenne : les petits indépendants, les employés, les ouvriers, mais aussi les chômeurs, les paysans, les retraités, etc. Quand vous mettez bout à bout toutes ces catégories, ça forme un tout qu'on appelle la classe moyenne. C'est elle que l'on retrouve chez les « gilets jaunes », les bonnets rouges, mais aussi dans tous les mouvements « populistes » d'Occident. Avant, cette classe sociale était intégrée économiquement, donc intégrée politiquement, et culturellement. Aujourd'hui, elle a disparu. « Gilets jaunes », Brexit, Trump... les gens vont se servir de tout ce qu'ils peuvent pour exprimer leur ressentiment contre ce délitement.

D'où vient cette colère ?

La mondialisation a un impact territorial en concentrant majoritairement les emplois très qualifiés dans les métropoles. La France périphérique (zones rurales, petites villes, villes moyennes) connaît, elle, une forme de désertification des emplois. Ça a commencé dans les zones industrielles dans les années 1980 pour la classe ouvrière, puis dans les zones rurales, et enfin pour les professions intermédiaires. Ce mouvement des « gilets jaunes », comme la contestation de la mondialisation en Occident ne vient pas de nulle part : les gens ont joué le jeu de la mondialisation, de l'Europe, et ils font désormais un constat négatif et rationnel sur leur pouvoir d'achat ou l'ascension sociale. Christopher Lasch a dénoncé en 1995 la sécession des élites, mais on est allé encore plus loin. Désormais, c'est l'ensemble de la « France d'en haut » qui a fait sécession. La géographie n'est qu'un révélateur : quand vous regardez le prix de l'immobilier, certains territoires sont très valorisés, d'autres beaucoup moins. Pour la première fois dans l'histoire, les catégories modestes ne vivent plus là où se crée l'emploi. Les gens se sentent prisonniers de leur territoire et sont obligés de prendre leur voiture. Dans le même temps, les métropoles deviennent de nouvelles citadelles, en repli géographique et culturel. L'« open society » est une fake news. Qu'est-ce que ça veut dire « Paris ville ouverte » à 10.000 euros le m² ? Les classes populaires ont été mises à l'écart. Ce modèle économique ne fait plus société. Pourtant, nos partis politiques continuent de s'adresser à une classe moyenne mythique, qui, en réalité, n'existe plus. L'offre politique est décalée par rapport à la demande d'en bas. La vague populiste vient de là.

[...]

Peut-on concilier question écologique et question sociale ?

La conscience écologique est aussi forte en bas qu'en haut. Il s'agit avant tout d'une question de moyens : personne ne refusera une voiture électrique pour remplacer son diesel si on lui offre. Il est plus facile d'être écolo, de manger bio, quand on est à Paris. Il y a là une grosse hypocrisie et une posture morale qui dénotent un mépris de classe très fort. On retrouve cette mise à distance du diagnostic des classes populaires avec la question du rapport à l'autre : ceux qui prônent l'ouverture vont instaurer pour eux-mêmes un processus d'évitement par leur choix résidentiel ou par le contournement de la carte scolaire.